

Lyon, le 13 NOV. 2005

*Le Maire de Lyon*

*Monsieur le Président,*

*J'ai pris connaissance de votre courrier attirant mon attention sur l'installation de la Vogue de la Croix-Rousse avec un vif intérêt.*

*La Vogue aux marrons est une manifestation appréciée, qui fait partie des traditions de la Croix-Rousse, et dont la très forte majorité des habitants des 1<sup>er</sup> et 4<sup>em</sup> arrondissements souhaite qu'elle soit maintenue et, si les nuisances subies sont réelles en terme de stationnement et d'occupation de l'espace public, l'attachement à la Vogue fait qu'elles sont toutefois bien acceptées par le plus grand nombre.*

*Cette année, dans un contexte encore difficile dû aux travaux du parking Gros Caillon, nous avons, à quelques emplacements près, reconduit l'installation de 2004. Dans le cadre des négociations avec les forains, les dates de la Vogue ont respecté la tradition et les horaires ont été adaptés.*

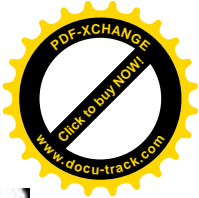
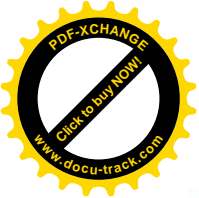
*Il est à noter que la sonorisation n'a été autorisée que de 16 heures à 19 heures. Enfin, pour minimiser les perturbations dues au chantier du parking, la circulation des camions en semaine a été régulée aux horaires de sortie des écoles.*

*La Vogue de la Croix Rousse est une fête traditionnelle marquante qui s'inscrit dans le patrimoine de la Ville de Lyon. Si elle provoque inévitablement quelques nuisances, c'est aussi beaucoup de joie qu'elle donne à des milliers de Lyonnais petits et grands.*

*Monsieur P. SORNAY  
Président Conseil de Quartier Est - Croix-Rousse  
19, montée Kubler  
69004 - LYON*

*CAB:AV*

*Hôtel de Ville - 1, Place de la Comédie - B. P. 1012 - 69003 Lyon cedex 03 - Tél. 44 78 00 30 30*



L.

*Notre devoir est bien sûr d'en gérer ses contraintes et d'en assurer le succès. Croyez que ces préoccupations partagées par les maires du 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissement retiennent notre attention et nous engage à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la réussite de la fête et garantir le bien-être des riverains.*

*Dès l'année prochaine, le stationnement sera facilité par l'ouverture du nouveau parking. Quant à l'avenir de la Vogue, nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler d'ici la fin des travaux d'aménagement de l'espace public paysager.*

*Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cet événement ainsi qu'au confort des riverains.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.*



Gérard COLTOMB